

DEC220486DRH

Décision portant nomination de M. Alexandre BOBET aux fonctions de chargé de mission

Le Président-directeur-général,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS,

DECIDE :

Article 1er

M. Alexandre BOBET, ingénieur d'étude hors classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué aux ressources pour la direction des ressources humaines, du 1er janvier au 31 décembre 2022. Sa mission a pour objet de piloter le projet de modélisation et de cartographie des processus métier de la fonction RH et de venir ainsi en appui à la mission « animation et professionnalisation de la filière RH ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Alexandre Bobet demeure affecté à la Délégation Côte d'Azur.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022, M. Alexandre BOBET percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation régionale Normandie.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

07.02.2022

Le Président-directeur général,

Antoine PETIT

DEC214083DR01

Décision portant nomination de M. Anthony BEGUIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR9196 intitulée « Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC191237DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR9196 intitulée « Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux » et nommant Mme Odile HEIDMANN en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 9196¹ en date du 27/02/2020 ;

Considérant que M. Anthony BEGUIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à la délégation Ile-de-France Meudon du CNRS le 11 février 2021 ;

DECIDE :

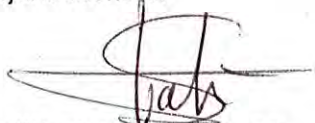
Article 1^{er} : M. Anthony BEGUIN, *assistant ingénieur*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR9196 intitulée « Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux », à compter du 28 février 2020.

M. Anthony BEGUIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Anthony BEGUIN, est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

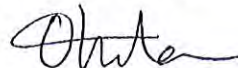
Fait à Villejuif le 08/07/2021




Visa de la déléguée régionale du CNRS
pour la déléguée régionale
Marie-Hélène PAPILLON
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Frédéric VALES

La directrice de l'unité
Odile HEIDMANN



Visa du directeur général de l'Institut Gustave Roussy
Fabrice BARLES



¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

